



## Projet du parc des Sommets de Bromont

### Communication aux donateurs et à la communauté

Par le Comité exécutif du projet

Le 2 octobre 2017

Plusieurs questions nous sont parvenues sur l'avancement du projet et sur la demande de subvention que nous avons faite au ministère du Tourisme du Québec. Cette communication vise à répondre à ces questions.

#### **D'abord, un grand merci à toute la communauté de Bromont!**

Ensemble, nous relevons le défi de trouver 8,25 M\$ pour préserver une forêt extraordinaire, avec ces cimes, ses flancs et sa vallée, et la rendre accessible à la population à perpétuité. Pour démontrer l'engagement personnel des citoyens et des entreprises, un objectif de levée de fonds de 1 M\$ a été fixé. Or nous sommes rendus à plus de 750 000 \$! C'est déjà un exploit en soi! Au nom de tous les organismes qui se sont associés pour réussir ce projet, nous voulons en particulier remercier et féliciter les citoyens et les entreprises de Bromont qui ont permis d'atteindre un tel résultat. Nous avons bon espoir que d'ici le 31 décembre prochain nous aurons atteint cet objectif car plusieurs nouvelles initiatives importantes sont en cours.

#### **Où en sommes-nous dans la recherche des 8,25 M\$?**

Il nous manque 2,8 M\$ en provenance du Gouvernement du Québec et 0,25 M\$ en levée de fonds pour atteindre notre objectif. Le reste de la somme est promise et proviendra de la Ville, de Conservation de la nature Canada (à même des fonds des ministères de l'environnement d'Ottawa et de Québec) et de la contribution acquise de la communauté.

#### **Avons-nous des chances raisonnables d'obtenir les 2,8 M\$ de Québec?**

Nous nous sommes d'abord adressés au cabinet de Madame la ministre Lucie Charlebois qui est la ministre responsable de la Montérégie et qui œuvre à la protection des Montérégiennes. Selon le cabinet, les chances d'obtenir une subvention de cette ampleur sont considérablement augmentées lorsqu'une demande peut être logée dans un programme d'aide approprié. Après examen, le ministère du Tourisme s'est avérée être la meilleure porte d'entrée. D'abord parce que le parc des Sommets a une double vocation : protection de la nature et accessibilité à un réseau de sentiers récréatif. Le ministère du Tourisme peut subventionner cette seconde vocation à travers un volet dit de « nature et d'aventure ». Ensuite parce que c'est l'un des rares programmes qui permettent de subventionner l'acquisition de terrain.

Nous avons déposé une demande à la date prescrite le 1<sup>er</sup> juin dernier et, suite à des échanges avec les fonctionnaires responsables, nous avons bonifié certains aspects de la demande à la fin août afin d'assurer qu'elle puisse être qualifiée.

Il est prévu qu'on reçoive une réponse vers la fin d'octobre. Les échos que nous obtenons actuellement de nos interlocuteurs sont favorables mais il est évident qu'en raison du montant,

ce sera une décision politique. Nous œuvrons en conséquence à bâtir les appuis politiques nécessaires à une décision favorable.

### **Est-il vrai qu'il y aura des infrastructures récréotouristiques dans le parc des Sommets et cela ne risque-t-il pas de nuire aux objectifs de conservation de la forêt?**

Le programme de subvention du ministère du Tourisme (MTO) **exige** que le parc soit doté des infrastructures récréotouristiques minimales pour que la vocation d'accessibilité soit réalisée de façon convenable. Le MTO ne souhaite évidemment pas que cette vocation se réalise au détriment de l'environnement et nous non plus. En fait, la majorité des infrastructures qui font partie du projet visent en fait à s'assurer que le mariage entre conservation et accessibilité soit optimal.

Nous avons donc réfléchi aux infrastructures qu'il serait utile d'avoir dans l'avenir et nous avons fait de cette exigence du MTO une opportunité pour la communauté. En effet, au lieu que la Ville dote son réseau de ces infrastructures à même son budget au fil des ans, pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour faire financer ces infrastructures par des subventions et accélérer leur implantation? Le projet d'infrastructures présenté au MTO coûtera 1,2 M\$ et sera entièrement financé par des subventions s'il se réalise.

Mais voyons quelles seront ses infrastructures et quel sera leur impact sur le projet de conservation.

#### **Un projet d'aménagement des sentiers**

L'examen de l'état des sentiers existants ou projetés a révélé qu'il y avait d'importants travaux à faire pour les rendre conformes aux normes du reste du réseau et pour compléter certains tronçons. Il faudra aussi établir une signalisation adéquate et des panneaux d'interprétation de la nature. La valeur de ces travaux est estimée à 330 000 \$.

#### **Un pavillon d'accueil**

Avec le parc des Sommets, la Ville disposera d'un réseau de sentiers dépassant les 140 km. La fréquentation est en augmentation constante et dépasse déjà les 200 000 visites-jours. 80% de la fréquentation est formée de visiteurs qui ne viennent pas de Bromont. Depuis plusieurs années des réflexions se font sur l'intérêt de disposer d'un pavillon d'accueil, comme il y en a dans de nombreux parcs à travers le Québec et le monde. Ce pavillon servirait non seulement à accueillir et orienter les visiteurs mais aussi à donner un lieu de rassemblement aux nombreux clubs et associations qui utilisent les sentiers de Bromont. Finalement, ce pavillon pourra servir de premier camp de base pour les activités d'éducation, de sensibilisation et d'interprétation. Nous avons expliqué au MTO qu'un tel pavillon ne pourra être situé dans le parc des Sommets. D'une part on n'accueille pas les visiteurs au niveau des sommets et, d'autre part, il n'est ni possible ni souhaitable d'avoir un pavillon et un stationnement dans le parc des Sommets. Nous ne savons pas où sera situé le pavillon mais il sera situé au bas de la montagne, au meilleur endroit possible pour bien desservir la communauté et les utilisateurs. Un projet sera présenté en temps et lieu à la population si ce projet se réalise. Un budget de 479 000 \$ a été prévu pour ce projet, incluant un stationnement intégré de 70 cases et un bloc sanitaire.

## **Un refuge – halte – cabane à sucre**

De nombreux parcs nationaux ont des haltes-refuges. Le parc du mont Orford en est un exemple. Avec un réseau de randonnée plus important que celui du mont Orford, situé largement en montagne, il était normal d'envisager qu'à échéance une halte-refuge en montagne deviendrait un atout important. Des toilettes sèches pourraient s'avérer salutaires pour les tout-petits et les plus grands lors des longues excursions.

Oui mais que vient faire la cabane à sucre dans cette histoire?

La montagne était autrefois le site de nombreuses cabanes à sucre artisanales. Un livre récent, La cabane à sucre des Rivard, de l'auteur Mario Hade, illustre ce fait historique du début du siècle dernier. La collecte de l'eau d'érable se faisait avec des chevaux, souvent des Canadiens, qui sillonnaient la montagne dans des chemins forestiers. L'idée est alors venue de combiner la halte-refuge avec une cabane à sucre typique de l'époque, celle qu'on retrouve sur les boîtes de sirop d'érable. Au lieu d'avoir une halte-refuge à l'architecture quelconque, elle aurait la forme d'une cabane à sucre à l'ancienne, parfaitement intégrée au patrimoine de la montagne. Dix semaines par année, en saison morte pour les refuges, la toute petite cabane à sucre servirait à faire revivre l'expérience d'antan de production de sirop d'érable. Nous comprenons que certains se sont questionnés sur ce projet car nous avons maintenant en tête l'image des cabanes à sucre modernes avec leurs grandes salles à manger et leurs immenses stationnements, ainsi que leur production de sirop d'érable se calculant en milliers d'entailles. Il ne s'agit pas du tout de cela. Aucun accès en voiture n'est possible dans le parc. Ceux qui voudront y aller le feront comme randonneurs. La partie cabane à sucre sera très petite (16' x 30' à titre d'exemple) et serait la halte en même temps. Pendant la période des sucres, une centaine d'entailles seraient faites en des endroits variés et des chevaux canadiens permettraient la récolte en utilisant des chemins forestiers existants ou des portions de sentier agréés à cette fin. On voit donc qu'il ne s'agit pas d'une exploitation commerciale typique. Les randonneurs et visiteurs pourraient réserver le refuge pour faire l'expérience du cycle complet de production de sirop d'érable, à l'ancienne. La cabane aurait également fonction d'économusée car on y installerait des collections avec la collaboration (acquise) de certains musées ou directions muséales. Bref, une halte refuge de faible empreinte écologique avec un élément patrimonial qui rappellerait l'activité de nos ancêtres. Le lieu n'est pas déterminé mais il sera situé à distance des zones écosensibles. Le tout fera l'objet d'un processus d'approbation municipal si le projet est accepté. Cela permettra aux citoyens de s'exprimer. Le budget, basé sur la récupération de matériaux anciens, est de 180 000 \$

## **Des plateformes d'observation**

Le parc comportera trois sommets : Horizon (déjà acquis), Bernard et Spruce. La Ville a fait construire une plateforme d'observation (16' x 16') au sommet du mont Horizon. Le projet vise à faire de même sur les monts Bernard et Spruce, les dimensions pouvant varier sur chaque mont. L'objectif est ici bien sûr de fournir des points d'observation agréables mais aussi de confiner les visiteurs à un endroit du sommet afin d'éviter les dommages reliés au piétinement de ces zones sensibles. Le budget est de 30 000 \$.

### **Le caillebotis aux mille marches**

Un caillebotis est, dans les parcs, un trottoir en bois légèrement surélevé permettant de canaliser les randonneurs sur un trajet restreint afin de protéger les milieux fragiles. Dans le futur parc, il y a plusieurs segments d'un écosystème forestier exceptionnel (EFE), ce qui est bien connu de la communauté. Il y a aussi des habitats floristiques de grand intérêt qu'il conviendra de protéger. Le caillebotis servira à protéger de tels espaces. Il sera probablement situé sur le mont Spruce pour protéger une forte concentration d'habitats floristiques comportant des espèces menacées ou désignées ainsi qu'un segment d'EFE. Pourquoi mille marches? Parce que le dénivelé le permet et que cela frappe l'imaginaire. Son design sera confié à des artistes afin qu'il se qualifie à titre d'élément d'art pour respecter la politique d'intégration de l'art à l'architecture.

### **Navette électrique et abribus rustiques**

L'objectif du pavillon d'accueil est aussi de concentrer les véhicules des visiteurs. Le parc ne compte pas et ne comptera pas de stationnements, afin de maximiser la protection des écosystèmes. Ceux qui veulent s'y rendre pourraient donc être tentés de se stationner dans les rues avoisinantes, ce qui risque d'être un ennui à la longue pour les riverains. Mais si on concentre les visiteurs à un endroit, il faut ensuite déterminer comment ils se rendront aux nombreux points d'entrée d'intérêt du parc et du réseau de sentiers. Certains voudront aller à un remonte-pente, d'autres vouloir partir d'un sentier proche des sommets, enfin d'autres voudront aller vers le Lac-Gale. Dans une même famille, les membres pourront vouloir se diviser en fonction de leurs intérêts puis se retrouver dans un restaurant sur la rue Shefford le midi ou le soir. Plusieurs parcs ont résolu la question, en Amérique et en Europe, en se dotant d'un service de navette. Le design de certaines navettes est même exclusif à certains parcs d'Europe. La Ville de Bromont réfléchit actuellement à ses options de transport de personnes pour l'avenir. Il y aurait probablement des synergies à développer entre différents usages. Nous avons en conséquence demandé au MTO d'examiner la possibilité de subventionner une navette électrique (pour l'avenir et l'écologie), en tout ou en partie, et quelques abribus rustiques. Budget du projet : 60 000 \$.

### **Circuit de ski fond de type critérium, dessiné par Alex et Pierre Harvey**

À même les possibilités du réseau de sentiers du parc, nous avons estimé que l'altitude de plusieurs secteurs permettent d'envisager un circuit de ski de fond praticable sur une plus longue période de l'année (autour de la ligne des 400 mètres d'altitude). Un tel circuit pourrait donner aux adeptes un lieu intéressant, un peu comme on donne des sentiers intéressants aux amateurs de vélo de montagne. Alex et Pierre Harvey ont accepté de dessiner un tel parcours. Coût du projet : 31 000 \$.

### **Financement de ces infrastructures**

Le budget de 1,2 M\$ serait financé comme suit :

- 400 000 \$ par le MTO (règle du programme, financement du tiers des coûts)
- 220 000 \$ par la Fondation d'Hydro-Québec (demande déposée)
- 100 000 \$ par le Fonds de développement de l'offre touristique (demande déposée)
- 100 000 \$ par le Fond de développement du territoire
- 200 000 \$ par le Fonds d'appui au développement des régions
- 180 000 \$ par diverses fondations et fonds privés.

Il est essentiel de retenir que toutes ces propositions faites au MTO le sont dans un cadre qui laisse place à beaucoup d'aménagements et de discussions. En les déposant dans leurs grandes lignes, l'environnement et l'acceptabilité sociale était au cœur de nos réflexions et de nos actions. Si le projet de parc devient réalité, il faudra préciser toutes ces propositions, déterminer les lieux, les architectures, etc. Nous espérons que la communauté se joindra à ce processus de réflexion et décision pour que le tout reflète au mieux nos aspirations à l'égard de ce futur parc.

**Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à les faire parvenir au Comité exécutif du projet au 450 534-1096 ou à travers notre page Facebook.**

#### **Le comité exécutif de la campagne de financement du Parc des Sommets de Bromont**

Claudette Duclos

Gérald Désourdy

Pierre Vinet